

Granville

Les écoliers découvrent la naissance d'une loi

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 20 février 2018

593 mots



Les écoliers de CM2 de l'école Anne-Frank, avec le député Bertrand Sorre, l'équipe éducative et les élus saint-pairais. - Crédit

Le député Bertrand Sorre était présent à l'école Anne-Frank de Saint-Pair-sur-Mer, vendredi matin. Les CM2 vont s'atteler à la préparation d'une loi sur la protection de la biodiversité.

Reportage

« **Vous êtes plus de gauche ou plus de droite ?** », interroge Benjamin, élève de CM2 à l'école Anne-Frank. La question est adressée à Bertrand Sorre. Le député LREM du Sud-Manche a passé la matinée de vendredi avec une partie des écoliers de Saint-Pair-sur-Mer, pour présenter son travail et expliquer le cheminement d'une loi.

Après avoir sondé à son tour les élèves pour connaître la différence entre la gauche et la droite, Bertrand Sorre confirme : « **J'ai plutôt des idées qui penchent vers la gauche.** » Chaque écolier a « potassé » le sujet avec la professeure Monique Quemeneur, en amont.

Les CM2 vont d'ailleurs s'atteler à préparer une loi, comme trois autres écoles de la Manche. Cette dernière pourrait être retenue par l'Inspection académique et figurer, qui sait, à l'ordre du jour des députés. À la clé, une visite de l'Assemblée nationale.

Si l'école de Saint-Pair-sur-Mer a été retenue, « **c'est le pur hasard** », se défend l'ancien maire de la commune, aujourd'hui député En Marche. « **Nous menons également un autre projet avec une école à Pontorson.** »

Développement durable et biodiversité

« **On a travaillé sur le parcours législatif, le rôle du député, la définition de la**

circonscription », explique Nicolas Potel, enseignant en CM2 et directeur de l'école.

Imposée par le parlement des enfants, la thématique 2018 met en avant la protection de la biodiversité et le développement durable. « **On s'est intéressé à la problématique que rencontre l'homme dans les grandes villes, même si le sujet est un peu éloigné pour les élèves** », également sensibilisés à la protection du littoral, « **un sujet plus local** ». Pour autant, « **le recul du trait de côte, sujet d'urbanisme, reste plus compliqué pour le cours moyen** », constate le député.

Entre-temps, « **les abeilles sont arrivées dans le débat !** » poursuit Nicolas Potel. Elles pourraient donc être le sujet principal du futur projet de proposition de loi. Piste évoquée : « **Imposer des ruches dans les villes en fonction du nombre d'habitants ?** »

Les questions s'enchaînent. « **Avez-vous serré la main du président Macron ?** » interroge Alexis. « **Oui ! Quand je lui ai dit qu'il y avait Le Mont-Saint-Michel dans ma circonscription, il m'a assuré qu'il viendrait durant son mandat** », sourit Bertrand Sorre.

« **En quoi consiste votre travail ?** » enchaîne Louna. « **Nous votons des lois que nous travaillons au préalable d'une part, et d'autre part, nous contrôlons l'action du gouvernement, pour vérifier que la Constitution et les lois françaises sont respectées** », confirme le député.

Exemple concret : « **l'interdiction du téléphone portable à l'école.** » L'idée émane du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale. « **On doit donc écrire une loi qui explique cette interdiction et comment la mettre en pratique.** » Si un texte est promulgué, « **il devra passer par le Sénat, puis revenir à l'Assemblée nationale, ou il pourra encore être modifié** ».

Le jeu des questions-réponses dure un long moment. Puis, Bertrand Sorre s'est penché avec les CM2 sur la future proposition de loi qui sera soumise à l'Inspection académique. La copie doit être rendue avant le 30 mars.

Fabien JOUATEL.